

# **COMPTE RENDU CNSST La Poste du 15 AVRIL 2020**

A/ Bilan mise en œuvre des préconisations « note sur nettoyage »

B/ Evolution d'organisation dans les différentes branches  
EVRP

C/ ELEAS

## **A/ Note de nettoyage/désinfection**

Point d'étape sur la mise en application de la note :

Environ 200 contrats actifs avec entreprises de nettoyage et pour plus de la moitié de ces contrats les mesures sont bien en place. Encore 4 ou 5 contrats pour lesquels il n'y a pas de solution trouvée donc recherche de nouveaux prestataires.

**FO** : combien exactement de contrats mis en place avec les bonnes mesures ?  
Aujourd'hui 60 % et fin de semaine prochaine 90%

## **B/ Evolution d'organisation dans les différentes branches**

Situation début de reprise de l'activité.

Les branches sont vigilantes à la protection et la prévention de la santé des postiers. La BSCC va passer à 4 jours de distribution et le Réseau va rouvrir des bureaux de Poste.

Les CHSCT vont être consultés sur les plans de prévention en cette période de COVID 19.  
Groupe pluridisciplinaire sur ce sujet en amont.

- Méthode ? étude RPS, étude des postes .....
- F. Wiener (FW) : ce n'est pas le 1<sup>er</sup> passage en CHSCT

### **FO :**

- Groupes pluridisciplinaire réunis. Calendrier trop juste, il nous faut du temps pour réunir ces groupes et faire du bon travail
- EVRP et le DUEVRP et programme de prévention, sont des obligations réglementaires ce qui implique le travail de 100% des CHS, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !
- CNSST : demande de FO de transmettre tous les documents
- Chauffeurs dans les PFC non postiers : il faut rendre obligatoire le port du masque
- Effectif à 50% pas respecté partout
- 4 jours au lieu de 3 jours (Préconisation de FO 1 jour sur 2 depuis le départ)
- Question au docteur Havette (PH) pourquoi revenir sur les 4 jours consécutifs de repos ?
- Condamnation Amazon : impact sur les colis concernant La Poste ?
- Masques ? date probable de dé-confinement au 11 mai, quid des télétravailleurs et éloignés de service quand ils reviendront physiquement sur leur lieu de travail ?

### **PH ( Philippe Havette):**

Plusieurs solutions étaient possibles quant à l'organisation du travail des facteurs avec l'idée de diminuer le nombre d'agents exposés aux risques.

4 jours travaillés ne changent rien à l'exposition tant que les mesures barrières sont strictement appliquées avec mise en place d'un plan de prévention.

### **FW ( Florence Wiener) directrice de la qualité de vie au travail:**

- Calendrier serré mais les choses vont être bien faites.
- Port du masque pour les chauffeurs (en cours et réponse lors de la prochaine CNSST)

- Objectif est bien la mise à jour de l'EVRP et du DU par rapport aux évolutions mises en place
- La décision prise envers Amazon ne concerne qu'Amazon
- Concernant la question de disposer des documents concernant les CHS, La Poste répond par la négative considérant que chaque CHS devra adapter localement les documents
- Effectifs à 50% : PIC et PFC horaires décalés pour respecter ce point  
PPDC : tour terrain préventeurs pour vérifier le respect de cette mesure.  
Si ces mesures ne sont pas respectées, alerte locale
- Précision concernant l'audit dans les PPDC, il s'agit plus exactement de « tour terrain » réalisés par les préventeurs pour vérifier l'application des mesures barrières..
- Concernant la demande de dotation de masques pour les déplacements « domicile-travail », pour les télétravailleurs et les éloignés du service, le point sera abordé lors de la prochaine de la CNSST et des réponses seront données.
- Il n'y aura pas de rupture de masques concernant ce 4<sup>ème</sup> jour de travail pour les facteurs.
- L'organisation du télétravail sera bien intégrée aux EVRP
- Concernant les TEST COVID et les prescriptions d'arrêt maladie par les médecins de La Poste, il nous faut attendre la sortie des décrets, donc pour le moment ces deux mesures ne sont pas applicables.
- Concernant le temps partiel, si le mercredi était libéré, il devient aujourd'hui travaillé, il s'agit là d'une situation temporaire et transitoire pour assurer un travail effectif de trois jours. Pour le passage aux 4 jours la situation et l'action seront identiques. Localement, il sera possible d'adapter en cas de difficultés.  
Aujourd'hui, pas de remontées sur ce sujet.

## **C/ ELEAS (plate-forme d'écoute et de soutien psychologique)**

Bilan.

Moyenne mensuelle de 175 appels au 1<sup>ER</sup> trimestre 2020 contre 107 au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Nombre moyen de 193 appels pour mars 2020 contre 104 pour mars 2019.

3 points (voir document) :

- Présentation des données comparées au 31 mars 2019
- Proposition de lecture des entretiens en lien avec le contexte de la crise.  
Analyse mise en œuvre depuis le début du confinement.
- Echanges questions/réponses

Contexte évolutif. La question du dé-confinement est en train d'apparaître comme un point majeur.

Thématiques abordés sur la partie professionnelle :

- Incertitude par rapport à l'avenir (18% à 25%)
- Autres (reconnaissance et soutien, organisation de travail, conditions de travail, considérations)

Thématiques personnelles :

- Liées à la famille (30%)
- Isolement social

- Maladie (21%)

## Typologies d'appels depuis l'annonce du confinement :

### 4 catégories :

- ***Appels en lien avec le risque de contagions et contagions elle-même (40%)***

Certains nombres d'appels en provenance d'agents sur sites. Le sujet est la peur pour soi d'être contaminée mais également la peur d'être contaminant pour les autres (famille). Derrière cette appréhension, se retrouve la question de la protection (retour sur bureau centre...).

Appels des agents qui ne sont pas sur sites mais qui traduisent une appréhension pour la reprise du travail : Incompréhension, colère, injonctions contradictoires. Colère qui peut s'exprimer contre des collègues avec des attitudes à risque. Sentiment de culpabilité pour ceux qui ne sont pas sur sites.

- ***Appels en lien avec la situation de confinement et ses conséquences indirectes (lien social, vie privée). 30%***

Les conséquences indirectes sont variées. Traitement médical et opération reportée, conjoint est hospitalisé et les visites sont interdites, descendants dans les Ephad, l'absence de participation à des obsèques.....Dépression (crise traumatique).

- ***Appels en lien avec le COVID mais qui concernent les conditions de travail (10%)***

Charge de travail, incivilités, épuisement et tensions. Pour les personnes en télétravail, perte de repère et de lien social.

- ***Autres appels (perso et perso) mais sans lien apparent avec le COVID (20%)***

Ligne managers, environ 10 appels par mois, et la plupart de ces appels est la question du soutien aux agents.

Ceux qui sortent le mieux de la crise sont ceux qui ont été le plus soutenu.

Forte inquiétude sur la perte d'emploi (entreprises extérieures).

Inquiétude des managers qui se sentent dans des logiques d'abandon.

Prochaine CNSST LP le 21 avril 2020.